«Pas conforme au droit de la concurrence en Suisse»

Tout le monde n'applaudit pas le rachat de Credit Suisse par UBS. Sergio Rossi, professeur de macroéconomie et d'économie monétaire à l'Université de Fribourg, en pointe les failles.

Une «Monsterbank» n'est-elle pas trop risquée en Suisse?

Sergio Rossi: L'acquisition de Credit Suisse par UBS augmente les problèmes de gestion pour une si grande banque, qui maintenant s'est encore agrandie. Elle est trop grande aussi pour être surveillée par la Finma (l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, ndlr). De surcroît, ce géant bancaire n'aura aucun scrupule à exploiter le fait qu'il bénéficie d'une garantie publique explicite, vu que la Confédération et la Banque nationale suisse (BNS) l'ont déjà sauvé deux fois, en 2008 pour la partie UBS et ces jours-ci pour la partie Credit Suisse. Le risque est donc évident que la privatisation des profits et la socialisation des pertes de cette «Monsterbank» vont peser sur les finances publiques.

La double ceinture de sécurité offerte par la Confédération et la BNS est-elle solide?

Le plan de sauvetage annoncé dimanche soir par les autorités fédérales pourrait ne pas suffire pour assurer la confiance des actionnaires de ces deux grandes banques, vu que cette confiance dépend largement des résultats comptables et des perspectives de rendement au niveau global découlant des choix que la direction générale de la nouvelle entité va prendre. Qui plus est, il pourrait y avoir une large fuite des déposants, qui vont chercher à mettre au moins une partie de leur épargne en sécurité auprès d'une banque moins fragile et moins impliquée dans des activités financières très risquées.

«La concurrence sera réduite de manière considérable, parce que l'acquisition de Credit Suisse par UBS va créer un géant qui n'aura pas de difficultés pour dicter les conditions d'octroi de crédits aux ménages ou aux petites et moyennes entreprises»
Sergio Rossi

Les employés de Credit Suisse vont-ils être sacrifiés?

Ils vont être frappés lourdement car il y aura des vagues de licenciements très douloureuses. Les employés d'UBS vont aussi en subir les conséquences, vu que l'acquisition de Credit Suisse par UBS comporte beaucoup de doublons que la

direction générale de la nouvelle banque va vouloir biffer rapidement. Les employés des autres banques en Suisse, mais en partie aussi dans les pays anglo-saxons, où Credit Suisse est très présent, vont aussi être affectés.

Y aura-t-il encore de la concurrence en Suisse?

La concurrence sera réduite de manière considérable, parce que l'acquisition de Credit Suisse par UBS va créer un géant qui n'aura pas de difficultés pour dicter les conditions d'octroi de crédits aux ménages ou aux petites et moyennes entreprises, vu que celles-ci souvent ne peuvent pas faire appel au marché des capitaux. Les caisses de pension vont aussi souffrir dans la mesure où les rendements de leurs portefeuilles d'actions de CS et d'UBS vont être inférieurs aux attentes, à une époque où les difficultés de financement des retraites sont déjà très évidentes. Il y aura aussi une pression à la baisse sur les taux d'intérêt versés aux déposants, induisant une partie de ceux-ci à placer leurs épargnes sur les marchés financiers pour gagner des rendements plus élevés.

La Commission de la concurrence (Comco) ne pouvait-elle que valider ce rachat?

Ce rachat n'est pas conforme au droit de la concurrence. Lorsque Credit Suisse voulait racheter UBS en 2008, la Comco était intervenue pour l'empêcher, du fait que ce rachat violait le principe de

la concurrence entre les établissements bancaires suisses. Or, pour éviter une crise bancaire systémique au niveau national et global, on a dû fermer les yeux sur le respect de ce principe, même si cela représente un mauvais signal, surtout sur la place financière helvétique, dont les acteurs majeurs pourraient être amenés à se concerter, voire à fusionner, afin de consolider leurs parts de marché pour faire face au géant bancaire qui découlera de la procédure de rachat.

Les actionnaires n'ont pas eu leur mot à dire dans ce processus. Est-ce en accord avec les statuts?

Cela pose aussi problème, étant donné qu'une telle acquisition aurait dû être soumise et avalisée par l'assemblée générale des actionnaires, tant de Credit Suisse que d'UBS. C'est un mauvais signal, qui ne contribue pas à rétablir la confiance des actionnaires de ces deux grandes banques.